



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME..... S. Philibert

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante..... Faculté de
Droit, économie et de gestion (Univ. Paris Pilej)
certifie que le projet intitulé..... "ultense Actions"

porté par UPCité HLN (ANSAR LEMMOUCHE - PRÉSIDENTE)
étudiant.e(s) en 2^{ème} année de droit

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A..... Paris
Le..... 20/11/2025

Signature + cachet de l'établissement


Université
Paris Cité
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Chef des Services Administratifs
10 avenue Pierre Larousse - 92240 MALAKOFF

